

## Modalités d'inscriptions Séjours courts 2018 (Adoptées en réunion avec les parents)

### Informations générales :

#### Pendant la période d'inscription

- Le nombre de place est répartie sur les 3 communes selon le pourcentage de familles inscrites pendant l'année (environ 20% Aigné, 40% la Milesse et 40% St-Sat).
- Si les places pour votre commune sont complètes ou que vous ne faites pas partie de ces trois communes, vous passez directement en liste d'attente.
- Vous avez la possibilité d'établir un ordre de préférence (inscriptions à un camp, puis les autres sur listes d'attente), cela peut aussi modifier le court des choses...

#### Dès la fin des inscriptions

- Nous rappelons les familles en attente pour remplir les places disponibles .

*Même si cela n'est pas rassurant, n'hésitez pas à vous inscrire sur les listes d'attente, sur plusieurs camps ! Vous multipliez vos chances !*

#### Cette année :

Nous vous proposons 9 camps sur 6 lieux différents pour **183** places en tout.

**Nous gardons la répartition des places par communes. Nous maintenons le fait de pouvoir s'inscrire à un seul camp maximum lors de l'inscription, puis d'être sur liste d'attente pour les autres souhaits (principe du choix n°1,2,3...).** Les familles hors Antonnière sont placées directement sur liste d'attente. Une famille pourra inscrire une seule autre famille maximum si elle a son dossier complet (sinon sur liste d'attente). Etant donné que tout peut changer selon les choix, les listes d'attentes, les places par communes etc... Nous conservons les listes d'attentes illimitées et vous encourageons à vous y inscrire.

Les inscriptions débiteront un samedi pour plus « d'équité ». Il a été convenu de rester sur un seul site pour des raisons d'organisation de l'équipe. Si nous n'avons pas les documents obligatoires il passera d'office en liste d'attente et la place ne sera bloquée que lorsque nous aurons tous les papiers (avec le risque qu'il n'y ait plus de places...).

#### Pour toute inscription, merci de prévoir obligatoirement :

- ⇒ Attestation CAF ou MSA (Avec quotient familial à jour) ou Avis d'imposition (avec montant des prestations du mois en cours).
- ⇒ Photocopie des vaccins
- ⇒ Un moyen de règlement

**A remplir sur place ou à télécharger sur le site :** Fiche sanitaire individuelle / fiche renseignements famille

**A remettre absolument avant le 22 Juin maximum** (mais au moment de l'inscription c'est mieux !)

- ⇒ 2 enveloppes timbrées (à vos noms et adresses)
- ⇒ Un certificat médical d'aptitude à la pratique de sport et à la vie en collectivité (attention ne le faites pas trop tôt, **il est valide 3 mois uniquement**)
- ⇒ Assurance extrascolaire (faites la demande dès maintenant si vous ne l'avez pas).
- ⇒ Test d'aisance aquatique ou brevet de natation (pour les séjours avec activités nautiques)

NB : Si besoin pour toutes questions, n'hésitez pas à envoyer-nous un mail sur [clshantonniere@yahoo.fr](mailto:clshantonniere@yahoo.fr)

## Modalités d'inscriptions Séjours courts 2018 (Adoptées en réunion avec les parents)

### Informations générales :

#### Pendant la période d'inscription

- Le nombre de place est répartie sur les 3 communes selon le pourcentage de familles inscrites pendant l'année (environ 20% Aigné, 40% la Milesse et 40% St-Sat).
- Si les places pour votre commune sont complètes ou que vous ne faites pas partie de ces trois communes, vous passez directement en liste d'attente.
- Vous avez la possibilité d'établir un ordre de préférence (inscriptions à un camp, puis les autres sur listes d'attente), cela peut aussi modifier le court des choses...

#### Dès la fin des inscriptions

- Nous rappelons les familles en attente pour remplir les places disponibles .

*Même si cela n'est pas rassurant, n'hésitez pas à vous inscrire sur les listes d'attente, sur plusieurs camps ! Vous multipliez vos chances !*

#### Cette année :

Nous vous proposons 9 camps sur 6 lieux différents pour **183** places en tout.

**Nous gardons la répartition des places par communes. Nous maintenons le fait de pouvoir s'inscrire à un seul camp maximum lors de l'inscription, puis d'être sur liste d'attente pour les autres souhaits (principe du choix n°1,2,3...).** Les familles hors Antonnière sont placées directement sur liste d'attente. Une famille pourra inscrire une seule autre famille maximum si elle a son dossier complet (sinon sur liste d'attente). Etant donné que tout peut changer selon les choix, les listes d'attentes, les places par communes etc... Nous conservons les listes d'attentes illimitées et vous encourageons à vous y inscrire.

Les inscriptions débiteront un samedi pour plus « d'équité ». Il a été convenu de rester sur un seul site pour des raisons d'organisation de l'équipe. Si nous n'avons pas les documents obligatoires il passera d'office en liste d'attente et la place ne sera bloquée que lorsque nous aurons tous les papiers (avec le risque qu'il n'y ait plus de places...).

#### Pour toute inscription, merci de prévoir obligatoirement :

- ⇒ Attestation CAF ou MSA (Avec quotient familial à jour) ou Avis d'imposition (avec montant des prestations du mois en cours).
- ⇒ Photocopie des vaccins
- ⇒ Un moyen de règlement

**A remplir sur place ou à télécharger sur le site :** Fiche sanitaire individuelle / fiche renseignements famille

**A remettre absolument avant le 22 Juin maximum** (mais au moment de l'inscription c'est mieux !)

- ⇒ 2 enveloppes timbrées (à vos noms et adresses)
- ⇒ Un certificat médical d'aptitude à la pratique de sport et à la vie en collectivité (attention ne le faites pas trop tôt, **il est valide 3 mois uniquement**)
- ⇒ Assurance extrascolaire (faites la demande dès maintenant si vous ne l'avez pas).
- ⇒ Test d'aisance aquatique ou brevet de natation (pour les séjours avec activités nautiques)

NB : Si besoin pour toutes questions, n'hésitez pas à envoyer-nous un mail sur [clshantonniere@yahoo.fr](mailto:clshantonniere@yahoo.fr)